



Circuit Automobile Terre Is-sur-Tille

Piste Nicolas Klein



Prise de licence Ufolep 2025/26

Bonjour,

Vous souhaitez prendre une licence Ufolep adulte dans notre club Chazeuil Karting Cross Bourgogne Is sur Tille (CKCBI), il suffit de remplir les documents ci-dessous : «la demande de licence 2025/26 », le « certificat médical », et « l'adhésion Pilote CKCBI 2026 »
L'adhésion circuit (110€) est obligatoire pour adhérer au club avec une licence Ufolep.
A partir de cette année, il n'y aura plus vignette millésimées à coller sur la fiche pilote.

Pour prendre une licence mineure ou une assurance complémentaire facultative merci de prendre directement contact par mail : ckcbi@orange.fr ou par téléphone **Hervé Prieur** 06.13.66.25.73

Rappel des documents nécessaires pour la prise de licence :

- Demande de licence Ufolep2025/26 remplie
- Certificat médical (avec la mention « apte à la pratique du sport automobile en compétition » si vous n'utilisez pas le modèle UFOLEP)
- Photocopie du permis de conduire
- Adhésion circuit
- Une photo d'identité (facultatif, pour impression directement sur licence)
- Règlement

Le montant total à régler est de 194€ pour l'ensemble. Vous avez soit la possibilité de renvoyer tous les documents ainsi que le règlement par chèque à l'ordre de **CKCBI** par courrier à l'adresse :

Hervé Prieur 18 Rue de l'Eglise 21380 EPAGNY

Ou tous simplement de retourner par mail tous les documents à l'adresse ckcbi@orange.fr et de régler par paiement en ligne par le lien disponible sur le site dans la page « saison 2026 » <https://ckcbi.s2.yapla.com/fr/licence-ufolep-2025-26-18748>

Pour tous renseignements Ufolep :

- Marie-Hélène Llorca 06.76.64.44.61
- Hervé Prieur 06.13.66.25.73

Sportivement

[illegible]

Demande de licence UFOLEP

à une association affiliée à l'UFOLEP
et à la Ligue de l'enseignement

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Du 1er septembre au 31 août
2025/2026

www.ufolep.org

Assurance fédérale Ufolep

Conformément aux obligations d'informations prévues par les articles L.321-4 et L.321-6 du Code du sport, je reconnais :

- être informé-e des termes et limites des garanties d'assurance dites « garanties de base » incluses automatiquement à ma licence et de la possibilité de renoncer aux garanties prévues en cas d'accident corporel (ou Individuelle accident) par courrier adressé à l'UFOLEP-Assurance - 3 rue Juliette Récamier - 75341 Paris cedex 07.
- être informé-e des risques encourus liés à la pratique de mon activité sportive et reconnais avoir pris connaissance de la possibilité de souscrire des garanties complémentaires facultatives proposées par l'assureur AXA par l'intermédiaire de l'UFOLEP, des termes et limites de ces garanties, et de la possibilité de souscrire ces garanties auprès de l'assureur de mon choix.
- avoir pris connaissance de l'extrait des Conditions Générales valant Notice d'information intégré dans le présent document conformément à l'article L.141-4 du Code des assurances et que les assurances intégrées dans la licence délivrée et/ou proposées par l'UFOLEP ne couvrent que les accidents relevant d'une pratique autorisée par l'UFOLEP.
- avoir été avisé-e que je pouvais obtenir l'intégralité du contrat souscrit par l'UFOLEP auprès d'AXA par l'intermédiaire du courtier Marsh en contactant ce dernier par email : assurances.ufolep@marsh.com
- être informé-e de l'existence de garanties relatives à l'accompagnement juridique et psychologique ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques. Le cas échéant, si je souscris la présente licence en qualité de mandataire j'atteste que mon-ma mandant-e est informé-e de l'ensemble des termes et conditions susvisés.

En foi de quoi, je décide :

(cocher obligatoirement l'une des trois cases. Si elles sont souscrites les garanties complémentaires facultatives complètent les garanties de base de la licence).

de souscrire à la garantie complémentaire facultative Option 1

de souscrire à la garantie complémentaire facultative Option 2

de ne pas souscrire aux garanties complémentaires facultatives.

Garanties complémentaires facultatives

Si les garanties Individuelle Accidents souscrites par l'UFOLEP pour l'ensemble de ses licencié-e-s sont amélioré-e-s, votre situation personnelle peut vous amener à souscrire l'une des deux options complémentaires proposées.

Ces options permettent d'améliorer votre protection :

- en cas de perte de revenus suite à un accident survenu dans le cadre de votre pratique sportive.
- en cas d'invalidité grave avec des garanties très largement supérieures (jusqu'à 500 000€) et similaires à ce qui peut être proposé par des fédérations de sports à risque.
- en cas de décès.

Garanties modifiées	Base	Option 1	Option 2
Indemnités Journalières en cas d'arrêt de travail	NEANT	10€ par jour pendant 90j (franchise de 10 jours)	15€ par jour pendant 90j (franchise de 10 jours)
Invalidité Permanente Sup 66%	Taux x 150 000 €	Taux x 350 000 €	Taux x 500 000 €
Décès	15 000 €	20 000 €	25 000 €
Prime TTC	Intégrée à la licence	15 € par an	30 € par an

Pour retrouver l'ensemble des informations assurance :
<https://www.ufolep.org/assurances>

Pour les activités Moto (29034-Moto-Cross, 29032-Moto-Enduro, 29035-Moto-Trial et 29033-Moto-Vitesse), l'homologation de licence Ufolep nécessite de fournir un CASM :

Date d'obtention du CASM Moto

Numéro du CASM Moto

TRANCHES D'ÂGE DU/DE LA LICENCIÉ-E

Le calcul de l'âge du/de la licencié-e est calculé au 1er septembre 2025. Sa tranche d'âge est calculée selon les années suivantes :

Adulte = né-e en 2008 et avant (17 ans et plus)

Jeune = né-e entre 2009 et 2014 (11 à 16 ans)

Enfant = né-e en 2015 et après (10 ans et moins)



TRAITEMENT DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel recueillies par La Ligue de l'enseignement font l'objet de traitements dont les finalités sont les suivantes : Réception et gestion de la demande d'inscription / Gestion du processus d'affiliation de l'Association / Gestion de l'adhésion des membres de l'association / Suivi et amélioration de la relation partenariale / Transmission d'informations sur les services et prestations de La Ligue de l'enseignement / Respect de l'obligation de lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et la lutte contre le terrorisme.

Vous disposez des droits suivants sur vos données personnelles que vous pouvez exercer à tout moment à l'adresse suivante: dpo@laligue.org : Droit d'accès et de rectification / Droit de suppression / Droit d'opposition / Droit à la portabilité de vos données / Droit à la limitation des données personnelles / Droit de retirer votre consentement / Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL / Droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé des données.

Signature

Date et signature du licencié-e:

La date de début de validité de votre licence Ufolep sera la date d'homologation par le comité Ufolep départemental.

Validation départementale
Date de réception
Date d'homologation Ufolep
Confirmation du n° d'adhésion

pass Sport

Fédération sportive de

la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Version 16-06-2025



CERTIFICAT MEDICAL UFOLEP

Je soussigné, Docteur

CERTIFIE AVOIR EXAMINE CE JOUR

Nom et Prénom :

Date de naissance : Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin

Et n'avoir constaté AUCUNE CONTRE-INDICATION à la pratique sportive

- ☐ de compétition
 - ☐ d'entraînement et d'entretien
 - ☐ avec simple surclassement d'une année
 - ☐ avec surclassement exceptionnel (d'au moins deux années et avec des adultes)
-  uniquement délivré par un médecin du sport !!!

Remarques restrictives éventuelles :

.....
.....
.....

Remarques :

 **Le code du sport impose la présentation préalable d'un certificat médical avant la délivrance d'une licence sportive**

- systématiquement pour toute première demande de licence (article L231-2 du code du sport)
- annuellement pour tout compétiteur (certificat datant de moins d'un an) (article L231-3 du code du sport)
- Conformément à l'article L231-2 du code du sport, **l'UFOLEP exige pour tout renouvellement de licence**, pour un pratiquant, un certificat médical.

Multiactivité

Le code du sport précise : « ... un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'activité physique ou sportive pour laquelle elle est sollicitée ».

Ce qui veut dire que ce certificat ne peut être délivré pour « toute activité » et qu'il doit préciser telle(s) ou telle(s) activité(s)

D'où l'obligation de cocher les activités pratiquées sur le feuillet page 2

 Ne pas oublier de dater et de signer le certificat

 Pour les licenciés « jeunes surclassés », il est recommandé de pratiquer un examen clinique complet.

 Pour la pratique, en compétition, des sportifs âgés de 40 ans et plus, le Médecin, s'il le juge utile, peut demander un examen clinique général.

LISTE DES ACTIVITES SPORTIVES UFOLEP

Cocher toutes les activités pratiquées

Sports individuels – Risques 1

- ☐ 22003 Danse sportive
- ☐ 22020 Autre danse (urbaine, classique, ...)
- ☐ 22004 Gymnastique d'entretien (APE)
- ☐ 22005 Jogging
- ☐ 22006 Randonnées pédestres
- ☐ 22007 Yoga Qi-Cong Gymnastiques douces
- ☐ 22008 Sophrologie
- ☐ 22023 Eveil corporel
- ☐ 22024 Football de table
- ☐ 22025 Marche nordique
- ☐ 23015 Tai Chi Chuan
- ☐ 26004 Golf
- ☐ 27007 Pétanque

Sports collectifs – Risques 2

- ☐ 25002 Basket ball
- ☐ 25003 Football
- ☐ 25016 Football américain
- ☐ 25004 Futsal
- ☐ 25005 Hand-ball
- ☐ 25010 Rugby
- ☐ 26001 Sports collectifs locaux ou traditionnels
- ☐ 25012 Volley ball
- ☐ 29200 Ecole de sport labellisée

Sports individuels – Risques 2

- ☐ 21002 Natation
- ☐ 21003 Autres activités aquatiques
- ☐ 21010 Autres activités nautiques
- ☐ 23010 Judo
- ☐ 23011 Aïkido
- ☐ 23012 Karaté
- ☐ 23013 Autres arts martiaux
- ☐ 26002 Sports locaux ou traditionnels
- ☐ 26020 Epreuves combinées / raid multiactivités
- ☐ 26031 Arbalète
- ☐ 27001 Arts du cirque
- ☐ 27002 Athlétisme
- ☐ 27003 Badminton
- ☐ 27005 Escrime
- ☐ 27006 Haltérophilie – force athlétique- musculation
- ☐ 27008 Tennis
- ☐ 27009 Tennis de table
- ☐ 27010 Tir
- ☐ 27011 Tir à l'arc
- ☐ 27014 Sarbacane
- ☐ 27020 Course d'orientation
- ☐ 27021 Course hors stade
- ☐ 27022 Marche sportive
- ☐ 27030 Gymnastique artistique
- ☐ 27031 Gymnastique rythmique Sportive
- ☐ 28003 Roller
- ☐ 28005 Skate

Sports individuels – Risques 3

- ☐ 29042 Acrobranche
- ☐ 29043 Biathlon
- ☐ 29044 Canyoning
- ☐ 26021 Epreuves combinées- canyoning – rando-raid (sans activité cycliste)
- ☐ 28001 Equitation
- ☐ 21021 Moto-nautisme
- ☐ 21022 Plongée sous-marine
- ☐ 21030 Ski nautique
- ☐ 28004 Spéléologie
- ☐ 28002 Randonnées équestres
- ☐ 29039 Parkour
- ☐ 29040 Rafting

Sports individuels – Risques 4

Formules d'assurance à souscrire directement auprès de la délégation départementale APAC)

- ☐ 21031 Jet-ski
- ☐ 24011 Modélisme aérien (+ 25 kg)
- ☐ 24020 Autres sports aériens
- ☐ 24021 Parachutisme
- ☐ 24022 ULM
- ☐ 24023 Vol à voile

Sports individuels – Risques 5

- ☐ 26010 Duathlon – triathlon – bike and run
- ☐ 26011 Bicross
- ☐ 26012 Cyclospor
- ☐ 26013 Cyclotourisme
- ☐ 26014 VTT
- ☐ 26015 Vélo-trial, bike trial
- ☐ 26022 Epreuves combinées, raid multiactivités
- ☐ 29037 Dirt
- ☐ 29038 Cyclocross
- ☐ 29046 VTT randonnées

Sports individuels – Risques 6

- ☐ 29003 Gymkhana auto
- ☐ 29004 Poursuite sur terre
- ☐ 29005 Trial 4x4
- ☐ 29020 Kart cross
- ☐ 29021 Karting piste
- ☐ 29030 Ecole de conduite moto
- ☐ 29031 Course moto sur prairie
- ☐ 29032 Endurance moto
- ☐ 29033 Activité 50cc
- ☐ 29034 Moto cross
- ☐ 29035 Moto trial
- ☐ 29036 Randonnées moto loisirs

Cachet professionnel

Nombre de cases cochées :

Date de l'examen médical :

Signature :



CIRCUIT AUTOMOBILE TERRE D'IS-SUR-TILLE en Bourgogne

- Adhésion Pilote CKCBI 2026 -

L'adhésion au CKCBI en tant que pilote vous donne droit à l'accès au Circuit Automobile Terre Is-sur-Tille pour l'année en cours*. Une carte CKCBI vous sera délivrée.

NOM-Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél : _____ Port : _____

@mail (lisible) : _____@_____

Date de naissance : _____ Profession : _____

Discipline : _____ Véhicule : _____

☐ En cochant cette case, **je n'autorise pas le CKCBI** à utiliser les images où j'apparais ainsi que les enregistrements sonores où l'on peut m'identifier pour diffusion (site web ckcbi, presse...).

Cotisation Pilote CKCBI : 110,00 € à régler à l'ordre de CKCBI

Je m'engage à coller l'adhésif du CKCBI (qui me sera fourni) sur ma voiture de course et éventuellement sur mon véhicule d'assistance ou un autre support visible.

Fait le

à

Signature

*L'accès au Circuit sera autorisé après règlement de la cotisation. Vous devrez prévenir le bureau du CKCBI de votre venue. L'accès à la piste ne sera pas autorisé lors des journées travaux et des réservations teams usines, événementiels, école de pilotage... (Voir Agenda Club sur www.ckcbi.fr).

► Pour les non-adhérents du CKCBI, la mise à disposition du Circuit Automobile Terre d'Is-sur-Tille est à partir de 150.00 € la journée.

Vos contacts CKCBI :

Marie-Hélène Llorca : 06.76.64.44.61

Francis Mêlé : 06.80.40.54.60

Hervé Prieur : 06.13.66.25.73

CKCBI 18 Rue de l'Eglise 21380 EPAGNY

Asa Terre Issoise 2 Chemin de Treige 21120 SPOY

Tél : 03.80.75.70.61

ckcbi@orange.fr www.ckcbi.fr



☐ Carte

☐ Trésorerie

☐ Secrétariat